

Utiliser un recensement en continu pour l'étude des disparités spatiales sur des indicateurs conjoncturels.

Stéphane JUGNOT

DARES, département du marché du travail

Jusqu'à présent, le recensement de population fournissait des informations essentielles pour l'analyse des marchés locaux de l'emploi, les évolutions sur le moyen terme et les analyses des disparités spatiales. C'est en effet la seule source qui propose des données cohérentes en matière d'emploi, de population active et de chômage, données qui permettent notamment de calculer des taux de chômage (« au sens du recensement ») à un niveau local fin. Outre l'analyse des marchés du travail, ces indicateurs sur l'emploi, l'activité et le chômage, notamment les différences de taux de chômage, sont aussi utilisés de façon plus générale dans des études de type synthèse locale ou de disparités territoriales, par exemple les disparités entre quartiers dans le cadre de la politique de la ville, ou entre territoires composés d'agréats de communes, dans le cadre du zonage des fonds structurels européens.

Le recours à une collecte étalée par morceaux sur plusieurs années doit conduire à modifier la façon d'utiliser les données du recensement pour des indicateurs conjoncturels. En effet, dans ce cas, la variabilité de l'indicateur entre les différentes phases de collecte peut être d'une ampleur tel que les écarts observés entre des parties du territoires collectés à des dates différentes reflètent moins des disparités spatiales que des écarts lié au fait que la collecte n'a pas été effectuée au même moment du cycle.

L'objet du papier est de poser la difficulté à partir d'un cas type, essentiellement sur l'exemple du taux de chômage, et de montrer que cette difficulté est surmontable sous l'hypothèse d'une stabilité des disparités dans le temps, hypothèse qui correspond en fait à celle qui était fait avec le recensement annuel lorsque ses résultats étaient utilisés plusieurs années après la collecte.